

# Guénange

## Les collégiens sensibilisés aux dangers d'internet

Les gendarmes de la Maison départementale de protection des familles sont intervenus au collège René-Cassin de Guénange. Ils ont sensibilisé les élèves aux dangers d'internet, aux harcèlements ou encore aux addictions.

Par **Le Républicain Lorrain** – Hier à 18:56 – Temps de lecture : 2 min | Vu 21 fois



Les échanges entre l'adjudante Audrey Lacombe et les élèves ont été fructueux. Photo RL

Tous les élèves des classes de 6e du collège René-Cassin ont été sensibilisés aux dangers d'internet, les pièges à éviter et la vigilance sur les réseaux sociaux. Les harcèlements de tous types (en physique ou sur les réseaux sociaux) ont fait l'objet de mises en garde tant pour les victimes que pour les harceleurs qui sont sanctionnés. Ce sont les gendarmes de la Maison départementale de protection des familles qui sont intervenus en classe et notamment l'adjudante Audrey Lacombe.

Elle fait partie de cette unité fonctionnelle, compétente en zone gendarmerie, constituée par les référents violences intrafamiliales sous l'autorité d'un officier. Elle a pour mission d'apporter, aux

brigades territoriales, une expertise dans la gestion des interventions au sein des familles dans la réponse judiciaire et la sensibilisation des jeunes. Elle suit également les victimes signalées par les brigades locales.

L'adjudante a en particulier présenté le 3018, numéro national pour les jeunes victimes de violences numériques. Gratuit, anonyme et confidentiel, le 3018 est le nouveau numéro national pour les adolescents, les parents et leurs enfants sur toutes les questions liées aux usages numériques des jeunes. Et en particulier sur la suppression d'images sur le web.

## **Emprise mentale et addictions**

Les élèves de 4<sup>e</sup>, quant à eux, ont reçu des explications sur les techniques des recruteurs notamment l'emprise mentale qui peut ensuite aboutir à une perte de volonté et de jugement. Quant aux élèves de 3<sup>e</sup>, ce sont les drogues et autres addictions liées aux sorties qui ont donné lieu à un échange fructueux et une prise de conscience collective.

À la fin de chaque intervention, l'adjudante a demandé aux élèves de manière totalement anonyme, d'indiquer sur un petit papier, s'il y avait un point particulier à revoir, des explications ou des anomalies à signaler. L'adjudante peut ainsi faire une piqûre de rappel général.